



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 302 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les chirurgiens doivent avoir une approche éthique et déontologique en donnant de l'information juste pour que le ou la patiente puisse décider par un consentement libre et éclairé;

CONSIDÉRANT QUE la décision de la chirurgie post-mastectomie est une décision personnelle qui ne doit pas être prise sous l'influence de quiconque autre que la patiente;

CONSIDÉRANT QUE chaque patiente choisissant la reconstruction à plat a le droit d'être soignée dans le respect de ses décisions;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- Que tous les choix en matière de chirurgie post-mastectomie soient donnés aux patientes, incluant le choix de vivre poitrine plate;
- Que les onco-chirurgiens et plasticiens n'imposent pas leurs valeurs et croyances sur le corps des femmes dans les salles de consultation;
- Que les patientes optant pour la reconstruction à plat aient aussi droit aux mêmes compétences et soins que celles qui ont une reconstruction des seins, donc avoir un plasticien lors de la chirurgie;
- Que soient sanctionnés les chirurgiens qui agissent sans le consentement des patientes ou qui imposent leurs choix aux patientes.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Christine Labrie
Députée de Sherbrooke

14 septembre 2020
Date de signature de l'extrait